

Paris, le 17 juillet 2020

A l'attention du Premier Ministre, Monsieur Castex, et de la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Madame Borne,

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre,

Nous représentons les associations de chômeurs et, à ce titre, nous avons adressé à vos prédécesseurs un premier courrier le 19 mai dernier afin de les alerter sur la situation sociale catastrophique que subissent les chômeurs. Ce courrier étant resté sans réponse, nous vous alertons à nouveau.

La baisse de 3,3 % des chiffres du chômage en mai concerne 150.000 personnes en catégorie A et, après analyse, se conclut presque exclusivement par des CDD courts et des missions d'intérim. Il y a toujours 4,426 millions de demandeurs d'emploi après une progression exceptionnelle de 29 %. En juillet plusieurs centaines de milliers de jeunes en fin de formations en alternance vont aussi se retrouver sur le marché du travail ; et, de ce fait, augmenter les chiffres du chômage.

Les rencontres entre le gouvernement et les partenaires sociaux qui ont débuté avant la mi-juin abordent des questions qui concernent des mesures pour l'emploi en période de crise sanitaire. Il s'agit notamment des modalités de la prolongation du chômage partiel revu en activité partielle de longue durée (de 6 mois à 2 ans) et de la part prise en charge par l'Etat et les entreprises. Pour ces catégories de salariés, la participation de l'Unédic est également conséquente depuis le début de cette mesure. Les difficultés des jeunes précaires de moins de 25 ans ont été abordées, et une aide d'urgence de 200 euros a été adoptée pour 550.000 d'entre eux. Les inscriptions au RSA sont en progression également dans tous les départements. Depuis plusieurs semaines des fermetures d'entreprises ou des annonces de licenciements se multiplient, y compris dans les grands groupes, et ce malgré les sommes conséquentes reçues par ces entreprises (y compris CICE).

En parallèle, les associations caritatives, entre autres, sont saturées de demandes d'aides et signalent des dettes de loyer ou de factures d'énergie impayées, ainsi que des procédures d'expulsion de logements.

Nous réitérons notre demande de mesures d'urgence sociale, car nous sommes persuadés, en nous fondant sur les propos des experts de l'OFCE et de l'INSEE, et en étant optimistes, que, pour un bon nombre de catégories de salariés, la reprise de l'emploi ne se profilera sans doute pas avant 2021. Et cela concerne les plus précaires d'entre nous : des CDD contraints, des aides à domicile occupées par des femmes, des employés de la restauration, du commerce, de l'hôtellerie, des saisonniers, des intérimaires de divers secteurs et de l'événementiel, entre autres.

Nous nous inquiétons pour la situation des fins de droits à venir qui doivent bénéficier d'une prolongation d'allocations. Nous demandons l'abandon des indus, y compris sur le RSA. Nous souhaitons le rétablissement de la dispense de recherche d'emploi pour les plus de 55 ans et le rétablissement de la majoration ASS. La recherche d'emploi est rendue quasi-impossible, car les agences de Pôle-emploi sont seulement accessibles sur rendez-vous et les demandeurs

d'emploi en situation de précarité numérique sont pénalisés. Les contrôles de la recherche d'emploi, en cette période de crise, ne sont pas justifiés et doivent être suspendus. Nous demandons leur abandon.

Nous maintenons notre souhait d'abrogation des décrets de 2018 et 2019 de l'assurance chômage qui empiètent drastiquement sur les droits des chômeurs.

En conclusion, nous renouvelons notre revendication d'une année blanche pour tous les demandeurs d'emploi.

Nos associations sont porteuses de solutions qui pourraient améliorer grandement la situation de tous les précaires, que nous pourrions vous communiquer lors d'un rendez-vous. Nous souhaitons donc rencontrer notre Ministre, madame Borne, assez rapidement.

Nous allons aussi demander au préfet de chaque région de recevoir nos représentants locaux.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signataires :

AC!, CICP 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

APEIS, 8 rue de Verdun 94800 Villejuif

CGT-Privés d'emploi, 24 rue de Paris 93100 Montreuil

MNCP, 17 rue de Lancry 75010 Paris

Copie pour : M. E. Macron, Président de la République